



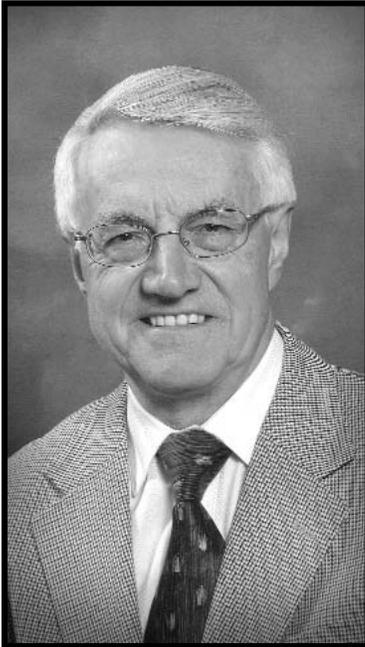
Information municipale de Saint-Joseph-de-Sorel



Volume 17 No 5

Décembre 2004

Un mot du Maire



Chers(es) Saint-Josephois(es),

En cette fin d'année, je profite de l'occasion pour vous offrir un calendrier « aide mémoire » pour l'année 2005 dans lequel vous retrouverez les dates importantes pour la cueillette des ordures ménagères et des matières recyclables ainsi que d'autres informations pertinentes se rapportant à notre Ville.

De plus, je vous informe que le 20 décembre dernier, le Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2005. Je vous invite à prendre connaissance de mon commentaire sur ce dernier à la page suivante pour en savoir davantage.

En cette période de réjouissance, je me joins aux autres membres du Conseil municipal soient: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Noëla Desmarais, Paul-Émile Tellier, Francine Parenteau et Georges-E. Pontbriand, afin de vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2005 remplie de santé, joie et bonheur, travail, etc.

Je vous invite à la générosité, au partage et à la prudence en cette période des Fêtes.

À l'an prochain!

Olivier Gravel, maire



Commentaire du maire sur le BUDGET 2005

À titre de Maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, il m'est agréable de vous donner plus d'information sur le budget 2005 qui a été adopté le 20 décembre dernier. Toutefois, comme le dit le dicton " Les années passent mais ne se ressemblent pas ".

Il faut prendre en note que les taux fonciers sont demeurés les mêmes depuis 2002 et ce malgré l'augmentation du coût de la vie au cours de ces années. De plus, au cours des années 2002, 2003 et 2004, nous avons concrétisé la réalisation de plusieurs beaux projets qui ont amélioré grandement notre ville et sa qualité de vie, soient entre autres :

- *Parc aquatique (nouvelle piscine & jeux d'eau modernes)*
- *Achat du terrain adjacent à l'école Martel*
- *Aménagement d'un parc urbain adjacent à l'école Martel avec un terrain de soccer*
- *Investissement dans un programme de rénovation domiciliaire (Rénovation Québec)*
- *Établissement d'une garderie (CPE)*

En septembre 2004, un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2005-2006-2007 a été déposé. Cependant, ce dernier comporte une baisse importante d'évaluation foncière imposable de 598 660 \$.

Après une étude approfondie par le Conseil municipal, les prévisions budgétaires pour la prochaine année ont été établies pour un montant total de 3 126 230 \$ soit une augmentation de 61 065 \$ (1,99%) par rapport à l'an dernier. Beaucoup de projets d'immobilisations et de dépenses prévus en 2004 n'ont pu être faits mais doivent être reportés en 2005. À cela, se sont ajoutées de nouvelles dépenses pour 2005, à savoir une augmentation de notre quote-part de 26 152 \$ à la MRC du Bas-Richelieu ainsi qu'un montant estimé à 40 000 \$ à prévoir pour l'élaboration d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie, ceci suite à des transferts de responsabilités du gouvernement provincial sans les sommes d'argent nécessaires.

C'est pourquoi, afin d'équilibrer notre budget le Conseil municipal a du, à regret, décréter une augmentation de 0,06 \$ pour les taux fonciers. Ces derniers s'établissant comme suit : la taxe " foncière générale de base" à 1,32 \$ du 100 \$ d'évaluation, la taxe "immeuble non résidentiel" (commerces et industries) à 2,61 \$ du 100 \$ d'évaluation. Pour une maison évaluée à 50 000 \$ ceci représente une augmentation de 30 \$ pour l'année. Il faut cependant prendre en considération que plusieurs immeubles résidentiels ont subi des baisses d'évaluation pour 2005 et que l'augmentation du compte de taxes sera moindre pour ceux-ci. Avec cette augmentation, la taxe foncière de base dépasse de quelques sous celle établie en 1997 (1,30 \$) et que nous avons pu baisser en 1998 à 1,11 \$ suite à l'implantation de l'usine UGS. Pour ce qui est de la taxe d'eau résidentielle, cette dernière demeure à 125 \$ par logement. La taxe d'eau industrielle (au compteur) s'établira maintenant à 0,0015870 \$ du gallon.

En 2005, nous continuerons l'amélioration de la circulation dans nos rues avec l'installation de dos d'ânes plus adaptés. Nous serons dans l'obligation de changer des équipements suite à une usure normale au Centre Récréatif Aussant (arène). De plus, nous devons prendre une décision quant à la réfection complète des infrastructures de la rue Montcalm qui deviennent assez urgentes.

En conclusion, je crois sincèrement que le Conseil municipal a fait tout en son pouvoir pour maintenir les services actuels et vous offrir une qualité de vie des plus enviables au sein de notre municipalité à un coût raisonnable. Je vous souhaite une agréable année dans votre ville.

Olivar Gravel, maire
Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

HÔTEL DE VILLE

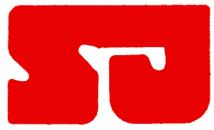
Les bureaux de la municipalité seront fermés au public du 23 décembre 2004 au 7 janvier 2005 inclusivement

CENTRE RÉCRÉATIF AUSSANT

Le Centre Récréatif Aussant sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre 2004 ainsi que le 1er et 2 janvier 2005

TRAVAUX PUBLICS

Le Service des Travaux Publics sera fermé du 24 décembre 2004 au 2 janvier 2005 inclusivement



Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

CALENDRIER 2005

• JANVIER •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24 31	25	26	27	28	29

Fêtes, notes :

JANVIER

• FÉVRIER •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Fêtes, notes :

FÉVRIER

• MARS •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Fêtes, notes :

MARS

• AVRIL •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Fêtes, notes :

AVRIL

• MAI •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Fêtes, notes :

MAI

• JUIN •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Fêtes, notes :

JUIN

STATIONNEMENT

Il est **interdit de stationner** tout véhicule, entre 1h00 et 7h00 du matin, du 15 novembre au 1er avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique

ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent aussi respecter toutes les autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville. Pour plus d'informations, communiquez au bureau de la Ville.

Légende du calendrier 2005

Symboles

Signification



..... Cueillette sélective (matières recyclables)



..... Cueillette des ordures ménagères



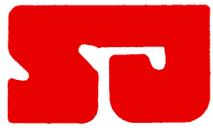
..... Hôtel de Ville fermé



..... Séance ordinaire du Conseil



..... Échéance-versement taxes municipales



Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

CALENDRIER 2005

• JUILLET •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

Fêtes, notes :

JUILLET

• AOÛT •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Fêtes, notes :

AOÛT

• SEPTEMBRE •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Fêtes, notes :

SEPTEMBRE

• OCTOBRE •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24 31	25	26	27	28	29

Fêtes, notes :

OCTOBRE

• NOVEMBRE •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Fêtes, notes :

NOVEMBRE

• DÉCEMBRE •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Fêtes, notes :

DÉCEMBRE

MEMBRES DU CONSEIL

• Olivier Gravel, <i>maire</i>	742-3148
• Serge Baron, conseiller	742-5818
• Jean-Guy Cournoyer, conseiller	743-8779
• Noëla Desmarais, conseillère	742-7521
• Francine Parenteau, conseillère	746-0896
• Georges-É. Pontbriand, conseiller	743-9970
• Paul-Émile Tellier	746-4746

LES SERVICE MUNICIPAUX

URGENCE (Police et incendie)	911
Police (SQ) :	310-4141
Incendie : (Ville de Sorel-Tracy) (Prévention)	780-5786
Garage municipal, voirie:	743-4572
Secrétariat :	742-3744
Secrétariat : (télécopieur)	742-1315
Courriel : villst-joseph-de-sorel@qc.aira.com	
Aréna (loisirs):	743-3205
Piscine:	742-1172
Local des 3 âges:	743-5431

Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel
1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy 743-7087

ORDURES MÉNAGÈRES

Du 27 juin 2005 au 2 septembre 2005, les ordures ménagères sont ramassées 2 fois par semaine. Les journées sont le lundi et un autre jour qui sera déterminé au cours de l'année. Veuillez surveiller dans les prochains bulletins municipaux.

NOTES:

